



Question orale de M. MEEUS : Vandalisme au Collège Saint-Pierre.

M. Meeus signale que dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 mars, la section primaire et maternelle du Collège Saint-Pierre, sise rue du Doyenné, a été la cible d'actes de vandalisme. Un incendie volontaire a été allumé devant l'entrée et plusieurs fenêtres ont été endommagées. Selon la presse, la police a interpellé rapidement le suspect.

Ces faits, qui visent une école accueillant des enfants en bas âge, ont provoqué une légitime inquiétude au sein du monde de l'enseignement ainsi que dans le voisinage.

Quelles suites la commune a-t-elle données à cet événement, tant sur le plan de la sécurité qu'en vue du soutien à l'établissement ? Des mesures spécifiques ont-elles été envisagées ou mises en œuvre pour prévenir de nouveaux incidents autour des établissements scolaires ?

M. le Bourgmestre se veut rassurant : certes, les événements évoqués par M. Meeus sont graves mais il s'agit d'un incident interne, propre à l'établissement scolaire en tant que tel. De plus, le malfaiteur a été interpellé très rapidement par les forces de police.

Rien n'est donc de nature à justifier le développement d'une psychose quant à un risque d'attaque sur d'autres écoles.

M. le Bourgmestre a fait savoir à la direction de l'école vandalisée qu'il était à sa disposition pour examiner la manière dont il conviendrait d'appréhender la suite des événements.

L'école a remercié M. le Bourgmestre en précisant qu'elle reviendrait auprès de l'administration communale le cas échéant.

Cet établissement scolaire a cependant fait tout le nécessaire en interne pour rassurer les élèves et les parents, qui pouvaient très légitimement être inquiets.

De manière générale, la commune a des contacts réguliers avec l'ensemble des écoles présentes sur son territoire, quel que soit leur réseau, et les échanges sont toujours très fluides.